

Atelier 4 : Développer la confiance des contribuables, la conformité et le soutien public à la réforme

Dans de nombreux pays à faibles revenus, les efforts d'amélioration des régimes fiscaux fonciers grâce à d'importants investissements dans les capacités techniques et technologiques n'ont pas donné les résultats attendus en termes d'amélioration des revenus pour financer les responsabilités essentielles des gouvernements locaux et améliorer la prestation de services. Il est maintenant largement reconnu que les principaux moteurs d'une réforme réussie sont de nature politique et qu'il est crucial de s'assurer un soutien public fort. Comment les gouvernements peuvent-ils obtenir le soutien du public en matière de réforme ? Les présentations du quatrième atelier de l'ATI et de LoGRI ont mis en lumière les principaux défis expliquant le faible soutien du public à l'imposition foncière ainsi que les stratégies visant à obtenir l'adhésion du public à la réforme en s'appuyant sur les expériences du Ghana, du Malawi et de la Sierra Leone.



Développement communautaire au Kenya © GIZ

Défis à relever pour obtenir le soutien public en matière d'impôts fonciers

- **Faible capacité fiscale pour financer de manière adéquate les services publics.** Les villes de Shama au Ghana, de Freetown en Sierra Leone (avant la réforme) et les quatre conseils municipaux au Malawi ne mobilisent pas assez de revenus, y compris les impôts fonciers, pour financer de manière adéquate la prestation de services publics. Par exemple, le district de Shama dispose d'un budget annuel de 6 millions de cedis (environ 526 315,79 dollars américains) dont seulement 30 % sont générés en interne. Les revenus du gouvernement local au Malawi couvrent principalement les frais administratifs et opérationnels ; moins de 10 % des recettes locales sont allouées à la prestation de services publics. Une

situation similaire de faible capacité fiscale existait à Freetown avant la réforme.

- **Faible lien entre la mobilisation des revenus et la prestation de services :** Le financement limité, la prestation de services inadéquate et le manque de transparence créent un écart entre les revenus collectés et les services fournis, ce qui conduit à une perception par les contribuables qu'ils ne bénéficient pas d'avantages proportionnels à leurs paiements. De plus, lorsque des services sont fournis, l'absence de structures de communication claire et le manque de transparence sur l'utilisation des revenus pour financer les services publics amplifient encore plus la perception de ce lien faible entre la mobilisation des revenus et la prestation de services.
- **Faibles niveaux de confiance citoyenne et conformité fiscale :** Un manque de confiance répandue parmi les citoyens est principalement dû à la perception d'une mauvaise gestion des revenus, à la faible transparence dans la gestion des revenus et au manque de redevabilité des dirigeants politiques locaux. Par exemple, dans le District de Shama, avant la réforme de 2017, la conformité fiscale des contribuables n'était que de 20 %. Le manque de confiance est souvent aggravé par la conviction que le système fiscal est injuste, surtout en ce qui concerne les procédures d'évaluation foncière où les contribuables reçoivent des informations inadéquates sur la base des évaluations de leurs propriétés. De plus, le fait que les gouvernements locaux ne soient pas en mesure d'enregistrer fréquemment tous les contribuables éligibles à cause des faibles systèmes d'enregistrement et que seul un petit nombre de contribuables supportent une charge fiscale plus importante favorise la perception d'une fiscalité inéquitable et injuste.

Approches et stratégies permettant d'obtenir le soutien du public en matière de réforme et de développement durable

Ces dernières années, le District de Shama et la Ville de Freetown ont lancé des réformes fiscales foncières axées sur le développement du soutien du public grâce à des stratégies innovantes comme l'engagement des citoyens et la budgétisation participative. De même, les quatre conseils municipaux du Malawi recherchent des moyens d'obtenir l'adhésion du public à la réforme tout en améliorant la prestation des services dans le cadre d'une réforme de l'impôt foncier.

Atelier 4 : Développer la confiance des contribuables, la conformité et le soutien public à la réforme

- **Freetown, Sierra Leone** : La réforme fiscale foncière de Freetown visait à établir un régime fiscal foncier progressif et équitable. Dans ce but, la ville a intégré la budgétisation participative en tant que composante essentielle de la réforme afin d'améliorer la conformité et la confiance fiscale. La budgétisation participative est considérée comme la meilleure approche pour renforcer la participation des citoyens et contrôler les décisions de dépenses publiques. La maire s'est engagée à allouer 20 % des recettes fiscales foncières à une procédure de budgétisation participative locale et cette initiative a consisté à inviter un groupe de contribuables sélectionnés au hasard dans chaque sous-district afin qu'ils participent à des réunions virtuelles de la mairie. Au cours de ces réunions, les citoyens ont participé à des débats au sujet des allocations potentielles des recettes aux différents services publics. L'initiative a permis l'engagement public et a donné aux citoyens le pouvoir d'influencer les décisions budgétaires.
- **Shama, Ghana** : La réforme fiscale foncière s'est axée sur la digitalisation de l'administration de l'impôt foncier. Pour obtenir le soutien du public à la réforme, le district a collaboré avec des acteurs de la société civile afin de susciter l'intérêt des contribuables et de mettre en œuvre des programmes de communication. Des dialogues fiscaux ont eu lieu afin de sensibiliser le public et de solliciter des idées afin de renforcer la fiscalité foncière. De plus, le district a eu recours à de solides mécanismes de redevabilité et de transparence, en organisant des assemblées locales afin de répondre aux demandes de redevabilité des citoyens lors de la mise en œuvre des plans de développement et budgets du district. La participation citoyenne impliquait des agents du district et des membres de la communauté qui ont réalisé un suivi de projets sur le terrain, en identifiant les défis, en donnant des recommandations et en garantissant la transparence et la mise en œuvre efficace des projets.
- **Malawi** : Les quatre conseils municipaux du Malawi envisagent de mettre en place des systèmes d'affectation des revenus afin d'allouer une part des revenus mobilisés dans le cadre de la nouvelle réforme à un fonds dédié à la prestation de services publics. L'affectation des revenus crée un lien direct entre les revenus et les services spécifiques, ce qui améliore le soutien du grand public en matière de fiscalité. Cependant, l'affectation des revenus présente des inconvénients qui doivent être pris en compte lors de la phase de conception. Un inconvénient notable est le risque de rigidité et d'inflexi-

bilité budgétaire. Lorsque les fonds sont affectés à des besoins spécifiques, le gouvernement peut faire face à des difficultés à les allouer en réponse à des circonstances imprévues ou évolutives. L'affectation des revenus peut aussi introduire une fongibilité budgétaire car, même lorsque les recettes sont affectées, cette affectation est contrebalancé par des ajustements de dépenses ailleurs dans le budget. Afin que cette stratégie porte ses fruits, des mécanismes de communication budgétaire et des données adéquates doivent être disponibles pour permettre de suivre la progression. De plus, des définitions claires des services éligibles à l'affectation des revenus et des mesures robustes de contrôle peuvent aussi garantir le respect des engagements d'affectation.

Principales conclusions

1. **Redevabilité et transparence** : La responsabilité et la transparence sont fondamentales pour garantir l'acceptation du nouveau système et obtenir le soutien du public à la réforme fiscale foncière. Lorsque les citoyens sont convaincus que leurs contributions fiscales seront utilisées de façon efficace et pour le bien du public, la confiance augmente potentiellement et les niveaux de conformité fiscale s'améliorent à leur tour.
2. **Renforcer le lien entre les revenus et les services** : Renforcer le lien entre les revenus et les services est crucial au développement durable de la réforme. Cela est possible grâce à diverses stratégies comme la mise en œuvre de l'affectation des revenus pour des services désignés et le recours à des mécanismes de contrôles robustes. L'affectation des revenus garantit que des fonds spécifiques sont alloués à des services particuliers, ce qui améliore la transparence des dépenses publiques et la réactivité aux besoins des citoyens. Toutefois, les meilleures approches d'affectation devraient être élaborées en tenant compte des réalités particulières des pays et des avantages et limites de ces approches.
3. **L'engagement et le contrôle des citoyens** : L'engagement des citoyens est primordial pour encourager la confiance, le contrôle et l'appropriation des décisions relatives aux dépenses. Engager les citoyens grâce à différents mécanismes comme les dialogues sur la fiscalité, les engagements communautaires et les campagnes de sensibilisation médiatique, encourage la redevabilité et la transparence. Impliquer les citoyens dans les procédures

Atelier 4 : Développer la confiance des contribuables, la conformité et le soutien public à la réforme

de planification et de budgétisation leur donne le pouvoir d'agir en tant que mécanisme direct de redevabilité, ce qui améliore la prestation de services et la collecte des recettes. Tel que le montre l'exemple de Freetown, la budgétisation participative permet aux citoyens d'exprimer leurs opinions sur les dépenses publiques et encourage les attitudes positives à l'égard des dirigeants des gouvernements locaux tout en renforçant le contrôle citoyen.



Formation au Ghana © GIZ